



Boîte postale 10123
13693 MARTIGUES Cedex
<http://martigues-nature-soleil.net>
n.demartigues@neuf.fr

POURQUOI ETRE LICENCIE FFN ??? (Site Web et affiches)

Chers adhérents,

La Fédération Française de Naturisme (FFN) connaît un changement bénéfique après les bouleversements vécus en 2017 (infos données aux personnes présentes lors de notre Assemblée Générale du Samedi 24 Février 2018).

Avec L'URN PACA par le biais de sa présidente, Viviane TIAR qui s'est énormément impliquée, le mécontentement des nombreux Clubs et Associations, a été entendu. La mobilisation de tous a permis que les choses changent rapidement. Les décisions prises ont été radicales et vont dans le sens que nous souhaitons. La révocation de l'ancien président Armand JAMIER ainsi que le démantèlement du Bureau fédéral permet de nouveau d'espérer en l'avenir.

Yves LECLERC vice-président, assure actuellement l'intérim de la présidence. Samedi 26 Mai une réunion importante est prévue afin de nommer un nouveau président ainsi qu'un C.A. restructuré.

La F.F.N. actuellement renaît de ses cendres tel le « Phénix » et à besoin de notre soutien comme nous-mêmes avons besoin de sa représentativité.

Aussi, conscient de tout l'intérêt d'appartenir à une Fédération qui représente et défend le naturisme, le Conseil d'Administration vous incite à prendre votre licence (16€50).

L'affiliation à la FFN ne peut que renforcer la position et la légitimité de MNS face à toutes les instances : Municipalité, Conseils Départemental et Régional, Métropole Marseille Provence.

Le Conseil d'Administration